



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#64

24 septembre 2016



NÉGOCIATIONS

Le contexte

Comme nous vous l'avions annoncé, l'accord PNT permettant le départ des pilotes HOP! chez Air France a été signé. La Direction nous annonce les premiers départs pour fin octobre, mais n'est pas encore en mesure de chiffrer le nombre exact de départs et leur répartition en fonction des secteurs et des bases.

Les propositions de la Direction

La Direction est venue avec un panier bien vide. À part une campagne de temps alternés supplémentaires, d'attribution de CP supplémentaires et de congés sans soldes, elle n'a pas de propositions d'activités de substitution pour maintenir la rémunération des PNC HOP!

Ce que demande l'UNAC HOP!

Nous exigeons qu'une VRAIE filière filiale PNC HOP! soit créée. Air France intègre les PNT HOP! car elle en a besoin pour faire voler ses A320 mais ça ne doit pas se faire au détriment des PNC HOP! Air France doit assumer l'intégration de PNC HOP!

Par ailleurs, la Direction veut rapidement créer une LCP PNC HOP! pour des futures mobilités et actes de carrière. Elle souhaite passer par un référendum et proposer 2 choix :

- une LCP à l'ancienneté
- une LCP au râteau

L'UNAC s'est toujours positionnée pour une LCP à l'ancienneté. Le référendum, même si on se doute du résultat, permettra à chacun d'exprimer son choix.

Par contre nous n'autoriserons l'utilisation de cette LCP pour les mobilités et les actes de carrière qu'à condition que la Direction arrive avec des propositions concrètes :

- pour la création d'une vraie filière filiale PNC HOP!
- pour maintenir l'activité des PNC HOP!

**La création d'une VRAIE filière AF pour les PNC HOP! est une question de volonté ! Il faudra se battre pour l'obtenir !
À l'UNAC HOP! nous sommes prêts !**



Adhérez en ligne !
<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

